

Nombre de Délégués :

En exercice 120
Présents 76
Votants 82

Objet :

**INDEMNITE POUR
CONSEIL FINANCIER**



N° 4/13/10/2018

L'an deux mille dix huit, le 13 octobre à 9 heures, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcellac Saint Quentin sous la Vice Présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Vice Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 21 septembre 2018*

Etaient présents :

ARCHIGNAC : M. Joël PARKITNY,
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP, M. David GOURVAT,
BEYNAC ET CAZENAC : M. Alain PASSERIEUX,
BEZENAC : M. Hervé CARVES, M. Alain FREREBEAU
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
BOUZIC : M. Cyril VIELESCOT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. J-Pierre NADAL,
CAZOULES : M. Gérard VIELLE,
CENAC ET ST JULIEN : Mme Huguette ROBISSOUT, M. Jean-Luc BRUGUES,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,
DOMME : M. Francis COUSIN,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
JAYAC : M. Raymond BROUSSE,
LA CHAPELLE AUBAREIL : M. Sébastien FRIT,
LA ROQUE GAGEAC : M. Bernard PICHENOT, Monsieur Jérôme PEYRAT,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : M. Marcel POIRIER,
LES FARGES : Mme Lauryn LAGLENE, Mme Arlette SOULIAC,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : M. Daniel LALEU, Mme Sylvie JESINGHAUS,
MEYRALS : M. Joël LE CORRE, Mme Jacqueline JOUANEL,
MONTIGNAC : M. Michel BOSREDON,
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS, M. Eric ROQUES,
PAULIN : Madame Valérie DAVER,
PEYRILLAC ET MILLAC : Mme Denise ARNOULT,
PEYZAC LE MOUSTIER : Mme BRIDE ROYE, Madame Elisabeth GARCETTE,
PRATS DE CARLUX : Mme Eloïse MARADENE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : M. J-J de PERETTI, Mme Marlies CABANEL,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE, Mme Pierrette BELMONT,
SIMEYROLS : M. Vincent FLAQUIERE,
ST AMAND DE COLY : M. Vincent GEOFFROID, M. J-Pierre PACAUD,
ST ANDRE D'ALLAS : M. D. THIBART,
ST CREPIN ET CARLUCET : M. Gérard TEILLAC,
ST CYBRANET : M. Georges VIDAL,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Jean-Pierre HAMEL,
ST LAURENT LA VALLEE : Mme Danielle ROUVES

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le :

AR PREFECTURE

024-252402284-20181013-201813104-DE
Regu le 18/10/2018

ST LEON SUR VEZERE : M. Gé KUSTERS, M. David LESPINASSE,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE, Madame Isabelle ROUSSEAU,
ST VINCENT DE COSSE : M. Xavier MARQUEZE,
ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE, Mme Christine DANGREMONT,
STE MONDANE : M. David DURAND,
STE NATHALENE : Mme Brigitte AUDOUARD,
TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI, Mme Lydie LACOMBE,
THONAC : M. Pascal GUEGAN,
VALOJOULX : M. Philippe BASTIDE, Mme Christiane SALVIAT,
VEYRIGNAC : M. Cyril BREAU, Mme Claude DENIS,
VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA,
VEZAC : M. Patrick SINGIER, M. Alain BOYER,

Mme Marlies CABANEL, (*commune de Sarlat La Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

Excusés : Madame Mélanie PROVOST (*commune de Florimont Gaumier*), M. Guy ESTRUC (*commune de Jayac*), tous les délégué(e)s de la commune de Vitrac.

Procuration : M. Pierre CHEVALIER à M. Dominique HERMENAULT (*commune de Borrèze*), M. Jean-Claude JOINEL à M. Jean-Louis CHUPIN (*commune de Calviac*), M. Jean-Claude CASSAGNOLE à M. Francis COUSIN (*commune de Domme*), M. Jean-Jacques ALBIE à M. Dominique THIBART (*commune de St André d'Allas*), Mme Magalie LOPEZ à M. Gérard TEILLAC (*commune de St Crépin Carluçet*), M. Georges de Méyère à M. Xavier MARQUEZE (*commune de St Vincent de Cosse*).

Présents sans voix délibérative : M. Alain VILATTE (*commune de St Crépin Carluçet*), M. Guy LOISEAU (*commune de Vézac*).

Le Président de séance rappelle à l'assemblée que le Comité Syndical avait accordé à Monsieur HENROT, Percepteur de Sarlat une indemnité pour Conseil Financier. En raison du changement de poste de Monsieur HENROT, le versement des indemnités s'achève le 31/05/2018.

Du 1^{er} Juin au 31 Août, Madame Anaïs HUET a assuré l'intérim du poste de comptable de la Trésorerie de Sarlat, avant que Mme Isabelle TREMBLAIS ne soit nommée au 1^{er} septembre titulaire de ce poste.

Le Président de séance propose de renouveler cette indemnisation pour les personnes qui assurent le conseil financier à notre syndicat depuis le 1^{er} Juin.

Après avis du Bureau Syndical réuni le 09/10/2018

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'accorder à Madame Anaïs HUET, Comptable du Trésor à Sarlat par intérim, l'indemnité pour Conseil Financier, pour l'ensemble des budgets du SICTOM (Budget Général et SPIC) et ce pour la période d'intérim du 1^{er} juin 2018 au 31 Août 2018.

- **Décide** d'accorder à Madame Isabelle TREMBLAIS, Comptable du Trésor à Sarlat, l'indemnité pour Conseil Financier, pour l'ensemble des budgets du SICTOM (Budget Général et SPIC) et ce à partir du 01 septembre 2018, date de prise de fonctions.

Cette décision de caractère permanent ne pourra être modifiée que dans les cas de figures suivantes :

- *S'il y a modification des textes*
- *Ou renouvellement du Bureau*
- *Ou changement de comptable du Trésor*

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,

Marcillac St Quentin, le 13 octobre 2018



AR PREFECTURE

024-252402284-20181013-201813104-DE
Regu le 18/10/2018